

Classe
de neige
de l'école
Joliot-Curie
p. 4

Sortie à Yvoire, cité médiévale datant du début du XIV^e siècle située sur la rive française du lac Léman entre Genève et Evian



Mairie

d'ESCAUDŒUVRES (59161)

221 rue Jean Jaurès

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

**Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le samedi**

Permanences :

Monsieur le maire :

SUR RENDEZ-VOUS

à l'accueil en mairie

**Madame Danielle LECLAIR,
Référente du Relais Autonomie
CLIC Cambrésis Ouest :**
mercredi 14 h à 16 h
rendez-vous pris en mairie

Les élus :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint

Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe

Écoles - Petite enfance - Rythmes
scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe

Sports - Jeunesse - Loisirs - Vie
associative - Emploi - Contrats
aidés

André PLATEAU

4^e adjoint

Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe

Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint

Urbanisme - Politique du logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée

Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué

Travaux - Sécurité

Le mot du maire

Nous voilà arrivés à mi-mandat ! La vérité doit être dite face aux propos diffamatoires de l'opposition. Comment peut-on préférer de tels mensonges à propos du programme municipal présenté à la population lors des élections municipales de mars 2014 pour la période 2014-2020.

Pour faire face à la baisse des dotations de l'État et en particulier de la dotation globale de fonctionnement des communes (DGF) nous avons dû faire preuve d'une rigueur sans faille pour baisser les dépenses de fonctionnement depuis 2015 et réaliser des économies substantielles qui vont nous permettre, cette année, d'investir de nouveau, de pouvoir réaliser un emprunt et engager les travaux importants prévus au mandat.

L'équipe municipale que j'anime compte bien tenir ses promesses de campagne même si nous devons nous battre au quotidien contre l'État qui nous réduit inexorablement année après année nos recettes. Les réalisations programmées au budget 2017 sont la réfection de la voirie de la rue du Marais et de ses aménagements de sécurité, le remplacement du sol de la salle de sports Léo Lagrange, le remplacement de l'éclairage public dans la cité des Lilas, la construction du city stade de la rue de Bouchain. En matière de logements, la construction de 29 logements locatifs sociaux va débiter courant septembre sur les terrains des 192-194 rue Jean Jaurès. Partenord Habitat est maître d'ouvrage de cette opération de construction.

Nous pouvons dresser un premier bilan des actions engagées par la municipalité depuis le début du mandat municipal.

• Les écoles

De nombreux travaux ont déjà été réalisés en matière de rénovation et de transformation dans les quatre écoles. Les classes pupitres des écoles élémentaires Joliot-Curie et Jean Lebas vont être remises à neuf cette année. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par l'État est un succès.

• Les jeunes

Nous poursuivons nos actions en direction des jeunes avec nos moyens. Nous proposons toujours des accueils de loisirs de qualité que ce soit pour les mercredis après-midi, les petites vacances ou les vacances d'été en juillet et en août.

• L'action sociale

Elle s'est largement développée depuis quelques années : portage des repas à domicile, restauration seniors, aide à domicile, transport gratuit pour les aînés ou les personnes handicapées, épicerie solidaire, ateliers, aide aux démarches administratives diverses, économies pour vos mutuelles et pour le gaz et l'électricité...

• Le sport

C'est un vecteur de cohésion sociale. La municipalité maintient son aide financière et matérielle aux associations sportives et clubs de notre commune en fonction de leurs besoins.

• Cadre de vie

La municipalité s'efforce de garder notre commune propre et accueillante. L'aménagement des espaces naturels à l'étang communal et ses abords en sont une parfaite illustration.

• La sécurité

Création des « voisins vigilants » destinée à lutter contre l'insécurité.

• La solidarité

Création d'une commission handicap avec la société civile.

Les grands projets qui verront le jour d'ici 2020

• L'urbanisation

La municipalité a engagé une procédure de création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) afin d'urbaniser la zone du riot Saint Pierre, la construction de logements sur deux hectares en haut de la rue du 11 novembre (zone de la Louvière), et l'urbanisation du site Eiffage, rue Louise Michel.

• Développement économique

Le démarrage effectif de la zone d'activités du Lapin Noir est programmé par la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui a relancé le projet en reprogrammant la réalisation d'un rond-point d'entrée dans cette zone.

D'autres projets tardent à se concrétiser notamment le déploiement de la fibre optique et l'accès de tous les habitants au très haut débit. La réalisation des logements rue d'Erre sur les terrains des anciennes friches Vandorpe, la réalisation d'un nouveau terrain synthétique de hockey, qui sont en attente de financements.



Patrice ÉGO



Témoignage

Guillaume ROUSSEL
Animateur sportif à la ville

Du 14 au 28 décembre 2016, je suis parti au Togo, petit état d'Afrique de l'ouest, afin de former des professeurs d'éducation physique et sportive au hockey sur gazon. La formation s'est déroulée à Lomé, capitale du pays. Pendant 10 jours, les enseignants de sport venus de toutes les régions du Togo ont appris à manipuler la crosse et la balle : conduites de balles, passes, contrôles situations ludiques et pédagogiques pour que, à leur tour dès la rentrée des classes en janvier, ils puissent eux aussi enseigner le hockey à leurs élèves et participer aux cham-

pionnats interscolaires mis en place par la fédération togolaise de hockey. J'ai candidaté fin novembre suite à une annonce sur le site de la fédération française de hockey qui a proposé ma candidature et la fédération internationale de hockey m'a nommé pour mener cette formation. Je retiendrais de cette expé-

rience en plus des paysages magnifiques, des températures plus qu'agréables (entre 25 et 35 °C), l'accueil exceptionnel et très chaleureux de mes collègues entraîneurs, des stagiaires et des Togolais en général, une aventure humaine très enrichissante.



Le 23 février 2017

Le RAM fait son carnaval !

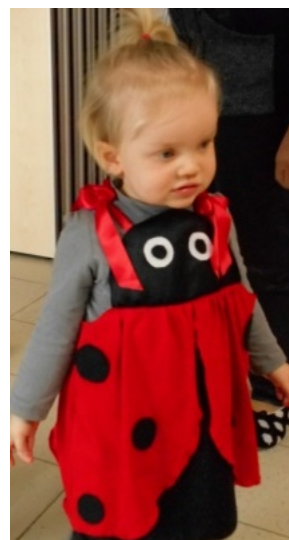


Afin de permettre aux enfants habituellement scolarisés, mais ayant fréquenté le RAM (Rassemblement d'Assistants Maternelles) auparavant, de participer, c'est avec quelques jours d'avance que le RAM a fêté Carnaval !

Déguisés, parés de mille couleurs, supers héros et princesses, animaux et pirates, les enfants se sont retrouvés en nombre ce jeudi 23 février après-midi, à la salle Yves Blas. Cette salle est le lieu habituel des ateliers d'éveil mis en place par le RAM, car elle propose un espace agréable et suffisamment grand.

Les 16 enfants sont venus accompagnés de 4 parents et 6 assistants maternels.

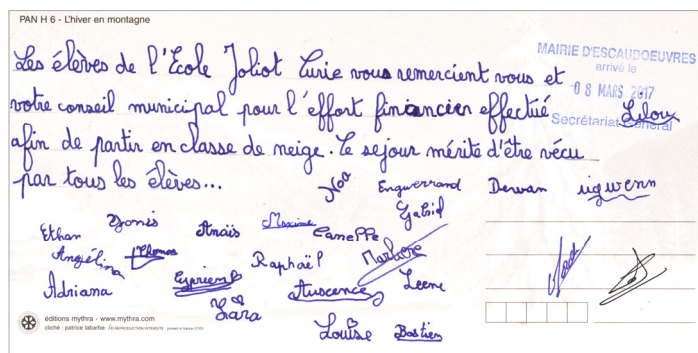
Jeux, chants, danses et collage de gommettes ont rythmé et rempli l'après-midi, avant de s'asseoir pour partager le goûter, coloré !



Classe de neige de l'école Joliot-Curie

Les élèves de CM2 de l'école Joliot-Curie sont allés au ski à Onnion (Haute-Savoie) du 5 au 13 mars 2017. Ce séjour a été mis sur pied et encadré par Madame MORELLE, directrice de l'école. La mairie a participé financièrement à hauteur de 150 € par enfant versé à l'organisme d'accueil.

Les nouvelles reçues chaque jour en mairie étaient pleines de joie et bonne humeur. Ils sont tous rentrés à bon port, diplômes de ski ESF en poche avec également de beaux souvenirs plein la tête (chiens de traîneaux, découverte du lac Léman, visites diverses, etc.).



Carte nationale d'identité (CNI) : nouvelle démarche

Depuis le 14 mars 2017, les démarches pour obtenir une carte nationale d'identité se font dans les mairies équipées du matériel nécessaire pour la prise d'empreintes numérisées (station biométrique), comme pour les passeports.

Pour vous faciliter les démarches, il est recommandé de vous rendre sur le site <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire> afin de procéder à l'enregistrement de votre pré-demande. Il vous faudra ensuite vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil notamment Cambrai, Caudry, Le Cateau, Arleux, Bouchain (la mairie d'Escaudœuvres n'a pas été équipée d'une station biométrique).

Attention ! De la même manière que les passeports biométriques, VOUS DEVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER, MAIS AUSSI POUR LE RETRAIT DU TITRE.

Pensez d'ores et déjà à prendre rendez-vous car les délais sont très longs.

Urbanisme

Loi ALUR

Le conseil municipal réuni le 27 février 2017 s'est opposé, à la majorité, au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC). Si au moins 25 % des communes de la CAC représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, cette minorité de blocage ainsi constituée permettra à notre commune de conserver la maîtrise totale du développement de son urbanisation. Le résultat du vote des communes a été positif, nous conservons donc la maîtrise complète de notre urbanisme.

Prévention routière

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique, excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air, nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les

bonnes habitudes de sécurité. À compter du 22 mars, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Le CCAS vous informe : économies d'énergies

Le CCAS a proposé en septembre 2016 aux personnes intéressées de participer à la campagne « Energie moins chère ensemble » initiée par l' UFC-QUE CHOISIR, pour le gaz de ville et pour l'électricité.

Le CCAS a pris acte à l'époque que seule l'offre gaz était accessible aux habitants de notre commune.

En effet, pour ce qui concerne l'électricité, Escaudœuvres dépend de la SICAE SOMME-CAMBRÉSIS.

La SICAE est une **ELD (Entreprise Locale de Distribution)** qui depuis 1946 bénéficie d'une loi qui leur prévoit un régime dérogatoire.

Toutefois, depuis le 1^{er} Juillet 2007, tous les consommateurs français peuvent librement choisir leur fournisseur d'électricité.

Les **ELD** restent pour l'instant, le plus souvent en situation de monopole sur leur territoire de desserte. Cependant, certaines d'entre elles ont entrepris de s'associer avec des fournisseurs alternatifs actifs sur le réseau d'ENEDIS qui proposent des offres de marché.

Ainsi trois SICAE Picardes (la SER Lassigny, la SICAE Somme, la SICAE Oise) avec ELECTRABEL et la COMPAGNIE NATIONALE du RHONE, ont fondé en 2006 **PROXELIA** située à Compiègne.

Renseignements pris auprès de **PROXELIA**, le CCAS vous informe qu'il est possible pour les personnes intéressées **de bénéficier d'un tarif préférentiel personnalisé de leur électricité.**

Pour cela, il convient de téléphoner à **PROXELIA** (N°AZUR 0810 600 509) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 ou d'adresser un mail à contact@proxelia.fr pour toutes demandes de conseils, infos, devis gratuit (*PROXELIA propose aussi des offres pour le gaz*).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES COMPLÉMENTAIRES sur le sujet des ÉCONOMIES d'ÉNERGIES vous pouvez CONSULTER le site officiel : www.energie-info.fr

Quartier des Lilas

L'éclairage public du quartier des Lilas (rues des Violettes, des Primevères et des Jonquilles) est vétuste. Il devient de plus en plus difficile d'entretenir ce réseau par manque de pièces de remplacement. La municipalité a donc décidé de remplacer l'éclairage de ce quartier par un éclairage à LED beaucoup plus performant et moins énergivore pour un coût total de 35 000 euros. Les avantages sont conséquents : longévité, absence de pollution lumineuse (la lumière est dirigée vers le sol), faible consommation électrique. Les travaux sont financés au budget 2017 et seront réalisés avant la fin de l'année.

Repas des aînés 2017

2^e rectificatif

En raison du 10^e rendez-vous des arts et du savoir-faire organisé par l'OMCE et fixé au week-end du 13-14 mai 2017, **le repas des aînés aura lieu officiellement le dimanche 21 mai 2017** à la salle polyvalente. Cette **date est définitive** pour tous les aînés de plus de 62 ans invités par la municipalité.

Cyclisme

La 63^e édition des 4 jours de Dunkerque passera à Escaudœuvres le mardi 9 mai

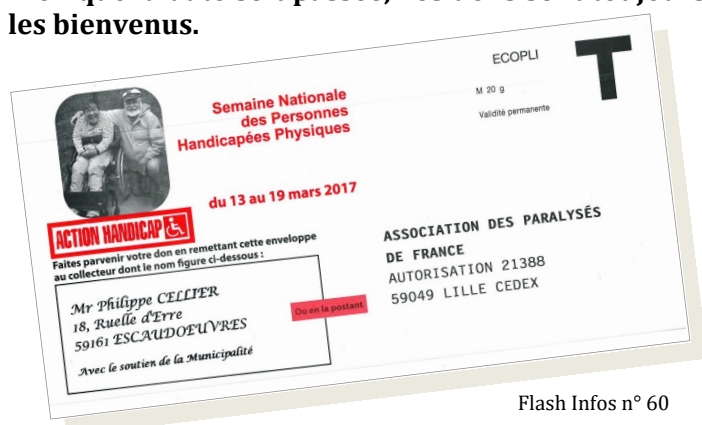
La première étape Dunkerque-Iwuy passera par notre ville. Voici l'horaire prévu :

- Les signaleurs du cyclo club d'Escaudœuvres seront postés deux heures avant la course.
- Passage de la caravane publicitaire vers 14 h 20.
- Passage des coureurs : 15 h 51 : entrée par la D630 (au 162,1 km) en sortant du secteur pavé n° 5 de 1,5 km du chemin de Brantiaux.
- Rue Jean Jaurès jusqu'au centre-ville.
- Rue de l'Épinette (face au Pom'Frites Bar).
- Passage sous le pont SNCF.
- Par le D114 direction Naves (165,5 km) à gauche.

Association des Paralysés de France

La municipalité soutient l'AFP en distribuant leurs enveloppes dans le cadre de leur semaine nationale.

Bien que la date soit passée, vos dons sont toujours les bienvenus.



Calendrier électoral

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai de 8 h à 19 h.

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin de 8 h à 18 h, elles permettront de désigner les 577 députés qui siégeront à l'Assemblée nationale.

Tu as entre 9 et 13 ans, Tu aimes dessiner, peindre, créer, alors je te conseille de continuer cette lecture...

Comme tu le sais peut-être déjà, l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres (OMCE) organise chaque



année une exposition de peinture et d'artisanat avec des artistes confirmés qui s'appelle le **rendez-vous des arts et du savoir-faire**.

Cette année, il a lieu les **samedi 13 et dimanche 14 mai 2017** à la salle polyvalente d'Escaudœuvres. C'est le **10^e rendez-vous du nom**, et pour marquer le coup, l'OMCE t'invite à venir participer à un atelier d'Arts plastiques.

Cette animation est gratuite, enfin presque, puisque, si elle t'intéresse, il te sera demandé de prouver ton engagement en amenant un dessin le jour de ton inscription. Ce dessin, réalisé par tes soins, sera le prix à payer pour t'inscrire. Le thème est libre, fais ce que tu veux, exprime-toi.

Les inscriptions ont lieu du **mardi 25 avril au 5 mai** à la Médiathèque d'Escaudœuvres au nouvel atelier d'Arts plastiques situé en bas et animé par Marie Bersillon. **N'oublie pas cette date, car tu pourrais passer à côté de ton inscription et ce serait dommage !**

À partir de cette date, tu peux venir t'inscrire les mardi, mercredi, jeudi de 14 h et 17 h 30 et le samedi de 14 h à 16 h. Les places étant limitées, seuls les 12 premiers inscrits participeront, alors ne tarde pas si tu es intéressé !

Les participants exposeront leur réalisation à la fin de l'atelier avec les autres artistes et une récompense leur sera offerte à 17 h 30, en présence de Monsieur le Maire, des responsables de l'OMCE et de l'intervenante.

Ton œuvre sera exposée jusqu'au dimanche 18 heures, heure à laquelle tu devras impérativement venir la rechercher.

Le matériel nécessaire sera fourni sur place, mais tu peux ramener le tien si tu le souhaites.

Bonne chance à toi !

Marie Bersillon et les membres de l'OMCE

Le Relais

Rapport annuel 2016

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, 33,05 tonnes de TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures) ont été collectées sur notre commune, soit 9,55 kg / habitant.

La collecte sélective des TLC **constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.**

Grâce au partenariat mis en place avec l'ensemble des Relais, une réelle expertise dans la collecte, le tri et la valorisation des TLC s'est développée, permettant ainsi :

- la création de **2 200 emplois nets en 30 ans**, favorisant l'insertion par le travail,
- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2014, valorisés à 97%,
- **la création et la commercialisation de Métisse**, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- **le lancement des Eko Baffle**, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de musique...

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Économie Sociale et Solidaire, **le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.**

Le Relais Cambrésis vous remercie de votre confiance.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Au quotidien

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudences

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien.).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police de Cambrai. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

Une fois les constatations faites

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour ga-

gner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

**Vous êtes victime
ou témoin**

d'un cambriolage :

Composez le 17

Opposition carte bancaire :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables :

Bouygues Telecom :

0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23

Relais Autonomie CLIC Cambrésis Ouest

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le CLIC de la Vallée du Haut-Escaut et le CLIC Entour'Âge sont devenus :

**Relais Autonomie
CLIC Cambrésis Ouest**

Siège social :

**29 boulevard Vauban
59400 CAMBRAI**

**Antenne : 1 A rue Jean Jaurès
59159 MARCOING
Tél. 03.27.82.80.53
Fax 03.27.74.51.83**

Site Internet :

www.clic-cambresis.fr

Don à l'association des parents d'élèves

Une nouvelle fois, l'association Espace Nature Animalier, présidée par M. Yves TANCHON, s'est montrée très généreuse en remettant un chèque de 1 000 € à l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas pour les aider dans leurs actions mises en place en direction des écoles de la ville. Depuis plusieurs années l'ENA reverse une partie des bénéfices des manifestations qu'elle organise pour subventionner des projets au sein des écoles.



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D

CAMBRAI, le 27 janvier 2017

MAIRIE D'ESCAUDOEUVRES
communauté
d'agglomération
de Cambrai
arrivé le
6 FEV. 2017
Secrétariat Général

Monsieur Patrice EGO
Mairie de ESCAUDOEUVRES
221 Rue Jean Jaurès - BP 13
59161 ESCAUDOEUVRES

N/Réf. : PC/LC

OBJET : Déploiement de la fibre optique.

Monsieur le Maire,

Nombreux d'entre vous s'interrogent légitimement sur le déploiement de la fibre optique dans notre territoire et en particulier sur sa commune.

En premier lieu, il convient de distinguer la fibre optique à l'habitant (FTTH) pour laquelle la CAC n'a pas compétence ; et la fibre optique à l'entreprise (FTTO) pour laquelle la CAC a compétence.

Pour les entreprises, la CAC a investi depuis plusieurs années sur le déploiement de la fibre optique à l'entreprise dans les parcs d'activités économique Actipôle de l'A2, Cambrai-Cantimpré et prochainement au Val de Calvigny à Iwuy.

Concernant la fibre optique à l'habitant, le territoire de la CAC est divisé en deux zones, une zone publique déployée par le Syndicat Mixte « Fibre Numérique 59/62 » qui concerne 31 communes, pour laquelle la CAC apporte un financement mais elle n'a ni la maîtrise d'œuvre ni la maîtrise d'ouvrage ; et la zone privée investie par Orange qui concerne 24 communes.

Votre commune est concernée par la zone privée (conventionnement avec Orange). Si le lot 1 correspond au déploiement de la fibre optique sur une partie de la ville de Cambrai, le prochain programme de déploiement d'Orange concernera les communes de Fontaine-Notre-Dame, Neuville-Saint-Rémy, Proville, Raillencourt-Sainte-Olle et Sailly-lez-Cambrai. Les études doivent être engagées en 2017 pour une couverture de ces communes mi-2018.

Pour votre commune concernée par la zone privée, à ce jour, aucune date de déploiement de la fibre optique n'est connue. Dès qu'Orange aura validé son prochain programme de déploiement (le nombre de communes concernées), nous reviendrons vers vous.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DGS

Le Vice-Président,

Le Président,

Maire DÉRASSE
François-Xavier VILLAIN
Député-Maire de Cambrai

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
14, rue Neuve B.P. 375 - 59407 CAMBRAI Cedex - Tél. : 03 27 72 40 00 - Fax : 03 27 72 40 01
e-mail : contact@agglo-cambrai.fr - site internet : www.agglo-cambrai.fr

Le budget communal 2017

Le conseil municipal vient d'adopter le budget de l'exercice 2017.

La situation financière de la commune au 31 décembre 2016

Dans un contexte économique très difficile pour les collectivités territoriales, compte tenu notamment du désengagement financier de l'État depuis plusieurs années se traduisant notamment par une baisse conséquente (dotation globale de fonctionnement), la commune a perçu 465 000 € en 2013 contre 73 000 € en 2016, soit une diminution de recettes de près de 400 000 € en quatre ans.

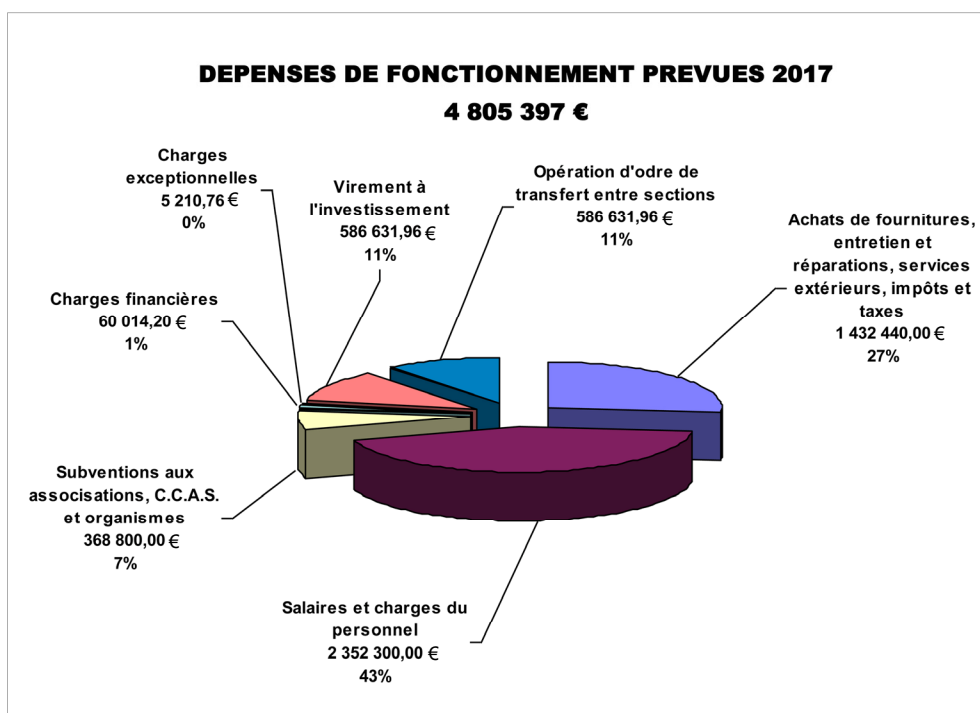
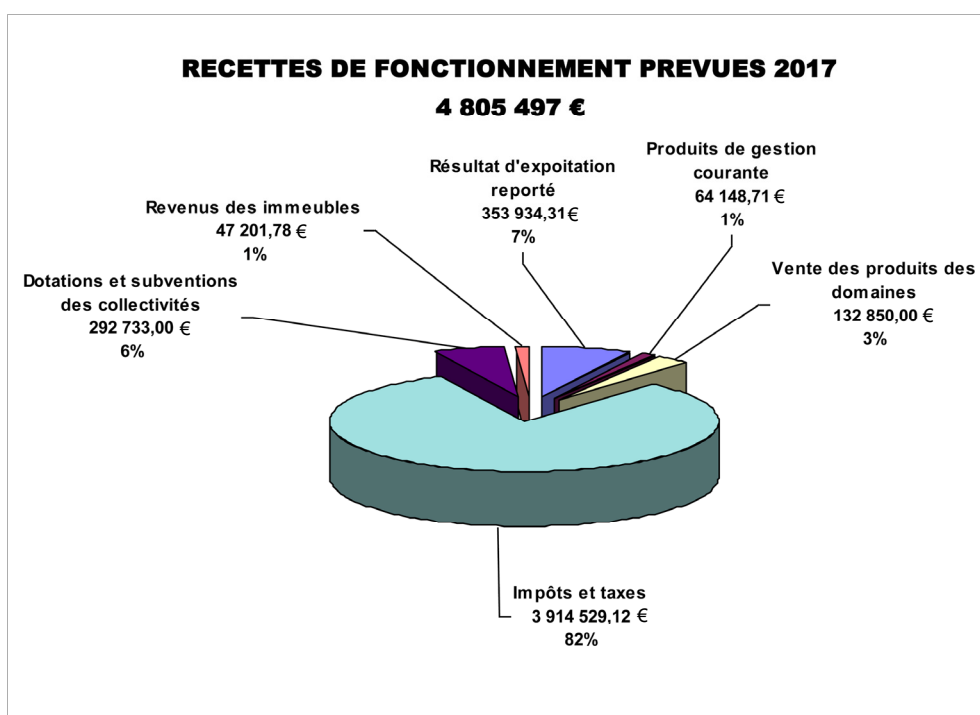
En 2016, la municipalité a poursuivi et accentué ses efforts en matière de diminution des dépenses de fonctionnement. Une gestion rigoureuse a permis de dégager un excédent de 567 415,73 €. Cet excédent était de 483 761,62 € en 2015, de 217 549,86 € en 2014. Ces résultats positifs ont permis de financer un certain nombre de petits travaux d'investissement indispensables tels que : réfections ponctuelles de voiries, réfections de toitures à Benoît Frachon et à l'église, entretiens des bâtiments communaux et des bâtiments sportifs...

Le budget 2017

Le budget primitif 2017 qui vient d'être voté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 4 805 396,92 € pour la section de fonctionnement
- 1 458 007,39 € pour la section d'investissement.

Un emprunt de 500 000 € a été réalisé auprès de la banque postale au taux de 1,42 % remboursable en quinze ans. Cet emprunt va permettre de contribuer à financer certains travaux importants qui étaient en suspens et qui vont être réalisés cette année. La réfection de la voirie de la rue du Marais et la réalisation d'aménagements de sécurité, le remplacement du sol de la salle des sports Léo Lagrange, la construction d'un city stade rue de Bouchain, le remplacement de l'éclairage public cité des Lilas figurent parmi les principaux travaux d'investissement 2017.



Travaux

Médiathèque

L'affaissement de terrain aux abords de la médiathèque avait pour origine une rupture de la canalisation des eaux usées.

C'est plus de quarante mètres de tuyaux qu'il a fallu remplacer. L'enrobé sera réalisé prochainement et la pelouse sera refaite par les services techniques.



Salle Louis Aragon

Les services techniques municipaux ont procédé à l'aménagement d'une cuisine conforme aux normes sanitaires pour la préparation des repas et l'installation d'un lave vaisselle, uniquement pour la restauration seniors.



Accessibilité

La salle Benoît Frachon est l'une des dernières salles à mettre aux normes d'accessibilité. Un toilette pour personnes à mobilité réduite a été créé par les services techniques.

Nous en avons profité pour refaire complètement cette pièce et la moderniser du sol au plafond.



Divers travaux d'entretien

Le service des espaces verts continue à entretenir les lieux publics, avec la taille de haies, partout dans la commune, l'élagage d'arbres cité des Tisserins et Les Picadors, ainsi que divers travaux de voiries.



Les travaux à venir

Rue du Marais

Les travaux de la rue du Marais vont enfin démarrer, une réunion publique d'informations avec les riverains aura lieu fin avril à la médiathèque. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Eiffage durant le mois de juin 2017.

Salle des sports Léo Lagrange

Les travaux de remplacement du revêtement du sol de la salle des sports seront réalisés entre le 1^{er} juin et le 10 juillet 2017.

Construction du City stade rue de Bouchain

L'entreprise adjudicataire des travaux envisage un démarrage du chantier en septembre 2017.

Agenda

Dimanche 23 avril

- **1^{er} tour des élections présidentielles** - Salle polyvalente - De 8 h à 19 h.

Mardi 25 avril

- **Concours de pêche vétérans** de 13 h à 17 h - Étang communal
Concours réservé aux plus de 60 ans et limité à 40 participants. Inscriptions au 06.12.98.09.24 ou au 06.86.89.21.60.
Buvette et petite restauration sur place.

Dimanche 30 avril

- **Cérémonie des déportés** au monument aux morts à 11 h - Vin d'honneur à la mairie.

Lundi 1^{er} mai

- **Remise de médailles du travail** - Centre Benoît Frachon - 11 h.

Dimanche 7 mai

- **2^e tour des élections présidentielles** - Salle polyvalente - De 8 h à 19 h.

Lundi 8 mai

- **72^e anniversaire de l'Armistice 1945** au monument aux morts à 11 h - Vin d'honneur au Centre Benoît Frachon.

Mardi 9 mai

- **63^e édition des 4 jours de Dunkerque.** La 1^{ère} étape Dunkerque-Iwuy passera par notre ville.

Samedi 13 et dimanche 14 mai

- **Rendez-vous des arts et du savoir faire** - OMCE - Salle polyvalente, ouverture le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Dimanche 21 mai

- **Repas des Aînés** (+62 ans) - Salle polyvalente

Vendredi 26 mai

- **Conférence-concert : « BREL, BRASSENS, FERRÉ »** - Médiathèque

« Liberté » de 19 h à 20 h 45, avec Georges GAVE (auteur-compositeur-interprète). Entrée gratuite.

Samedi 27 mai

- **Gala de la danse de salon** - Salle polyvalente - 20 h.

Samedi 3 juin

- **Spectacle de l'école de danse municipale** - Salle polyvalente.

Dimanche 11 juin

- **1^{er} tour des élections législatives** - Salle polyvalente - De 8 h à 18 h.
- **Brocante et carnaval**

Dimanche 18 juin

- **2^e tour des élections législatives** - Salle polyvalente - De 8 h à 18 h.

Vendredi 23 juin

- **Fête de l'école Paul Langevin** - Salle polyvalente.

Samedi 24 juin

- **Fête des écoles Lanoy et Lebas** - Salle polyvalente
- **Concours de pêche individuel de la ducasse** - Gardons la pêche - Étang communal.

Dimanche 25 juin

- **Fête du judo** - Dojo de la salle des sports Léo Lagrange.
- **Spectacle de variétés sur un car podium et manèges** - Rue Jean Jaurès.

Lundi 26 juin

- **Feu d'artifice** - Étang communal.

Mercredi 28 juin

- **Concert de la fête communale et de l'école de musique par l'harmonie municipale d'Escaudœuvres** - Salle polyvalente.

Vendredi 30 juin

- **Fête de l'école Joliot-Curie** - Salle polyvalente.

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

Ouverture de la boucherie LE GOURMET



163 rue Jean Jaurès
Tél. 09.83.41.51.19

Ouverture du cabinet infirmier Virginie VÉRIN

Infirmière libérale



2 bis rue du 11 Novembre
Tél. 06.07.67.76.92
Soins au cabinet et à domicile sur rendez-vous

Accueil de Loisirs Sans Hébergement juillet et août 2017

Vous devez vous rendre en mairie pour retirer un dossier.

Les inscriptions se déroulent actuellement en mairie du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 15 et 14 h à 16 h (sauf mercredi après-midi et vendredi après-midi et vacances de printemps). Documents nécessaires : la fiche de renseignements avec votre numéro d'allocataire CAF, la fiche sanitaire de liaison, la fiche d'inscription à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire précisant la couverture de votre enfant, un justificatif de domicile de moins de trois mois, l'attestation CAF indiquant le quotient familial du mois précédent, un mode de paiement : chèque (de préférence) ou espèces.

Rentrée scolaire 2017

Si votre enfant rentre en première année de maternelle ou en C.P. au mois de septembre, **vous devez vous rendre en mairie pour remplir un dossier de préinscription.**

Documents nécessaires : justificatif de domicile de moins de trois mois et livret de famille.

Pour les enfants qui auront 2 ans dans le courant de l'année 2017, inscrivez-les dès à présent afin de les comptabiliser dans les effectifs de la rentrée de septembre.

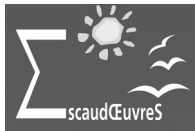
Bulletin d'inscription à la brocante
à découper
et à renvoyer à la mairie

RÈGLEMENT

- Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique ou morale peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait d'emplacement.
- Tout exposant doit être inscrit sur le listing de la Mairie (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
- Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites. Il s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
- **Seules les associations locales pourront fabriquer et vendre : nourriture, boissons, etc.**
- Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, la Mairie décline toutes responsabilités.
- En vertu des dispositions de l'article L 214-7 du Code Rural, **la vente d'animaux de compagnie est STRICTEMENT INTERDITE.**
- La foire occupera la rue des Prés, la rue des Fossés, la rue d'En Bas, le square François Courbet, la rue d'Erre, l'impasse d'Erre et la rue Jean Jaurès. Les emplacements devant l'Église et la Mairie sont strictement interdits. **Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire, par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par le Comité de foire, seul compétent.**



Bulletin d'inscription à la brocante d'Escaudoœuvres



Dimanche 11 juin 2017 de 6 à 18 heures

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent !

VOTRE NUMÉRO D'EMPLACEMENT, attribué dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (dans la limite des places disponibles), **VOUS SERA ENVOYÉ UNE SEMAINE AVANT LA BROCANTE.**

ATTENTION : les places de l'an dernier ne sont pas réservées automatiquement.

Si la demande a été faite à temps, dans la mesure du possible, les habitants ont priorité devant chez eux.

RÈGLEMENT À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT L'INSCRIPTION

- Cette foire est franche, c'est-à-dire que toute personne physique ou morale peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait d'emplacement.
- Tout exposant doit être inscrit sur le listing de la mairie (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
- Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites. Il s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
- **Seules les associations locales pourront fabriquer et vendre : nourriture, boissons, etc.**
- Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, la mairie décline toutes responsabilités.
- En vertu des dispositions de l'article L 214-7 du Code Rural, **la vente d'animaux de compagnie est STRICTEMENT INTERDITE.**
- La foire occupera la rue des Prés, la rue des Fossés, la rue d'en Bas, le square François Courbet, la rue d'Erre, l'impasse d'Erre et la rue Jean Jaurès. Les emplacements devant l'église et la mairie sont strictement interdits. **Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire, par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par le comité de foire, seul compétent.**

⇒ **Je, soussigné** (NOM Prénom) : Adresse :

..... Code postal : Ville : Tél. :

N° carte d'identité ou permis de conduire ou carte de résident :

Professionnel : N° RC :

m'engage à m'installer le 11 juin 2017 sur le champ de foire d'Escaudoœuvres.

⇒ **J'habite Escaudoœuvres**, je réserve : 3 mètres gratuits 6 mètres gratuits 9 mètres : **3 €**

⇒ **Je n'habite pas Escaudoœuvres**, je réserve : 3 mètres : **3 €** 6 mètres : **6 €** 9 mètres : **9 €**

⇒ **Je suis professionnel**, je réserve : mètres x **3 € le mètre** = € (maximum 9 mètres)

⇒ **Je joins le règlement** : chèque à l'ordre du Trésor Public espèces

⇒ **Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer.**

Date : Signature :

BROCANTE D'ESCAUDOŒUVRES

Dimanche 11 juin 2017 de 6 à 18 heures

**En raison du plan Vigipirate,
il vous sera impossible de quitter
votre emplacement avant 18 h.**

**À REMPLIR EN
CARACTÈRES
D'IMPRIMERIE**

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE :

N° d'emplacement				Signature du responsable
P : rue des Prés	E : rue d'Erre			
F : rue des Fossés	I : Impasse d'Erre			
B : rue d'En Bas	J : rue Jean Jaurès			
C : square F. Courbet				
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Réservé aux organisateurs.

**TOUT EMPLACEMENT INOCCUPÉ À 9 H SERA REDISTRIBUÉ
(AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉFECTION)**

┌ ┐

.....

.....

.....

